



23 NOVEMBRE 2023

Aujourd'hui dans le mot du Jeudi :

- Stop aux violences sexistes et sexuelles.
- Stop au massacre à Gaza.
- Stop aux redoublements.
- Stop à la réforme du Lycée Professionnel.

Communiqué intersyndical CGT Educ'Action, Unsa Education, FSU, Sgen-CFDT, Sud Education

Pas une violence sexiste et sexuelle sur nos lieux de travail ni ailleurs



Le 25 novembre, journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes, est l'occasion de dénoncer les violences sexistes et sexuelles en France comme dans le reste du monde. Nous manifestons notre solidarité internationale avec toutes les femmes, les enfants, et les minorités de genre qui subissent les pires exactions du fait des violences de genre, des conflits armés, des nettoyages ethniques ou encore des régimes intégristes qui les excluent des droits les plus élémentaires. C'est aussi l'occasion d'exprimer notre soutien aux femmes qui se soulèvent pour leur liberté et pour des sociétés plus justes, égalitaires et démocratiques.

Les violences faites aux femmes, aux enfants sont systémiques et constitutives des sociétés patriarcales qui maintiennent les rapports de domination et de coercition faute de politiques volontaristes et de moyens pour les éradiquer. Elles se structurent dans un continuum : dénigrement, agissements sexistes, agressions, viols, crimes ; et sont

présentes dans toutes les classes sociales et les secteurs (dans la rue, au travail, à l'école...).

De ce fait, les gouvernements, dont la France, doivent impérativement déployer un plan global, ambitieux et financé au risque que les déclarations d'intention ne se concrétisent jamais en actes. Dans ce contexte, une loi cadre serait indispensable pour repenser le système en profondeur : de la détection à la protection et à la réponse pénale.

Selon l'étude Virage de l'Ined, les femmes fonctionnaires sont sur-représentées parmi les victimes de violences au travail et les hiérarchies sur-représentées aussi parmi les agresseurs.

Le ministère de l'Education nationale n'est pas épargné et malgré un plan d'action existant depuis trois ans, les avancées ne sont pas suffisantes. La détermination sans faille des organisations syndicales a permis d'obtenir un dispositif de recueil et de traitement des signalements des actes de violences et de discriminations au niveau de la centrale comme dans les académies. Les organisations syndicales ont arraché la prise en compte des violences conjugales dans ce dispositif. Elles poursuivront leurs actions pour rendre ce levier complètement opérationnel afin que chaque agent.e victime ou témoin puisse le saisir sur l'ensemble du territoire.

Malgré le rôle décisif de l'Ecole dans la prévention, la détection, et la prise en charge des violences sexistes et sexuelles, le ministère est loin d'être à la hauteur de cet enjeu. Nos organisations syndicales revendiquent des campagnes de sensibilisation à destination des élèves, des modules de lutte contre les stéréotypes et l'effectivité des heures annuelles d'éducation à la sexualité et à l'égalité dispensées par des personnels formés. Nous revendiquons également une meilleure prise en charge par l'institution des violences sexistes et sexuelles dont sont victimes les élèves.

Par ailleurs, le milieu de l'enseignement supérieur n'est pas épargné par ces violences qui se traduisent par d'innombrables scandales révélés régulièrement et de très nombreuses victimes : le plan d'action du MESR est bien trop timide et s'apparente plus à une campagne de communication qu'à un plan ambitieux. Ce plan reste largement insuffisant en dotations financières non pérennes basées quasi uniquement sur des appels d'offre, en encadrement humain très précaire, en structures d'écoute encore trop basées sur la bonne volonté des président.es d'université, responsabilités très largement masculines.

Nos organisations syndicales CGT Educ'Action, Unsa Education, FSU, Sgen-CFDT, Sud Education, appellent à rejoindre les actions et les mobilisations organisées autour de la journée du 25 novembre

A L'APPEL DU COLLECTIF 8 MARS, RASSEMBLEMENT LE 25 NOVEMBRE DEVANT LA MAIRIE A 16H :

- **Prise de parole**
- **Chorale féministe**
- **Départ en manifestation puis hommage aux victimes des violences sexistes et sexuelles devant le tribunal**

SOYONS NOMBREUX·SES !!

Rassemblement

Urgence Gaza : Halte au massacre !

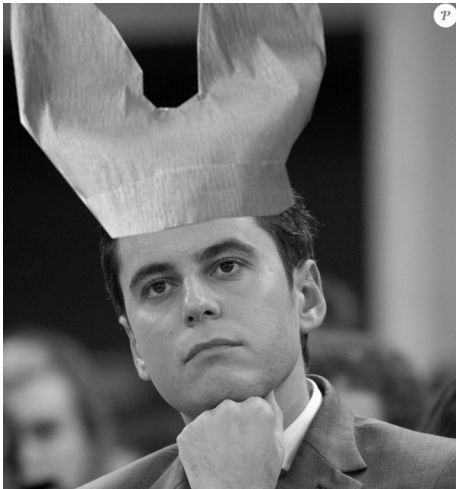


A l'appel de l'association France Palestine Solidarité et de l'Intersyndicale 49 un rassemblement se tiendra devant la mairie d'Angers à 17h30 le Vendredi 24 novembre 2023.

Pour plus d'info vous pouvez vous rendre sur le site de SUD éducation en [cliquant là](#)

Redoublement

Attal brise le « tabou » de la connerie



Attal a annoncé vouloir briser le « tabou » du redoublement sauf que le redoublement, c'est pas un « tabou », c'est une connerie dans la majorité des cas et puis « ça coûte un pognon de dingue ». Cela fait plus de 30 ans que les enquêtes sur le sujet convergent pour dire qu'au mieux, ça ne sert à rien... pour les élèves.

Comme le rappelle le CNEC qui est une « instance productive, indépendante et transparente », jusqu'au début des années 2000, les chercheurs·euses mettent en évidence unanimement des effets négatifs du redoublement, notamment sur les résultats scolaires, à court et à long terme.

Au mieux, le redoublement n'a pas d'effet, mais il s'avère dans bien des cas nocif pour la réussite scolaire des élèves, pour le développement de leur estime de soi et d'autres mesures socio-psychologiques.

À partir des années 2000, de nouvelles techniques statistiques et économétriques affinent ces résultats et montrent des effets contrastés entre le court et long terme.

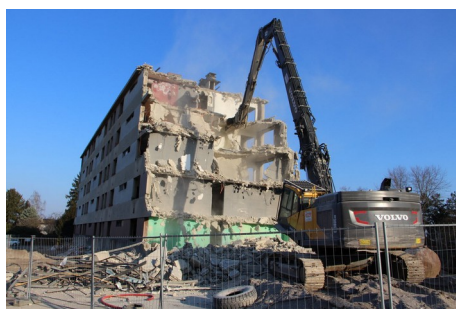
Dans la majorité des études, le redoublement n'a pas d'effet sur les performances scolaires à long terme. Quelques études obtiennent des effets positifs à court terme dans des contextes très particuliers (notamment lorsque le redoublement est accompagné d'autres dispositifs de remédiation comme des écoles d'été).

Le redoublement a, en revanche, toujours un effet négatif sur les trajectoires scolaires et demeure le meilleur déterminant du décrochage. Il semble également impacter négativement le revenu futur du ou de la jeune adulte en agissant comme un signal de faible performance du ou de la salarié·e pour les entreprises.

Par décision du conseil de classe, Gabriel Attal doit redoubler son CNEC !

Destruction de la voie pro

Retrait de la réforme Grandjean



La ministre déléguée à l'enseignement et la formation professionnels s'arcoute sur ses positions de casse du lycée professionnel en voulant imposer une dégradation brutale et scandaleuse de la classe de terminale. Le calendrier imposé est de surcroît intenable et irrespectueux du travail des personnels car la mise en œuvre de ce projet est envisagée dès la rentrée 2024.

Concrètement, le parcours commun des élèves de lycée pro serait diminué de 6 semaines et les épreuves aux examens avancées afin d'introduire un parcours personnalisé de 6 semaines. Ce projet est bien une forme de recyclage de l'échec criant du bac Blanquer.

Après un bac pro 3 ans, c'est un bac pro 2,5 ans, voire 2 ans qu'organise le ministère. Au prétexte de diversification, le ministère détournerait un grand nombre d'heures de cours pour répondre à une commande présidentielle : augmenter le nombre de semaines de stages. Inacceptable quand nos élèves ont besoin de plus et mieux d'école. C'est toute l'architecture du bac pro qui est laminée.

Imposer des stages en juin en lieu et place des épreuves actuelles est absurde et dangereux pour les élèves des lycées pros qui seront en concurrence avec les élèves de 2^{de} GT dont le réseau pour trouver des entreprises d'accueil est plus important.

Comme si cela ne suffisait pas, cette dévalorisation du bac pro s'accompagne, dès cette année, de la refonte de la carte des formations qui prévoit la réduction de 15 % des places de formation actuelles décrétés « non-insérantes » à la rentrée 2026. Ce qui ne laisse guère de doute sur l'ampleur des suppressions de postes et des reconversions forcées que vont subir les collègues.

Ce n'est ni l'intérêt des élèves ni celui des personnels qui conduit cette réforme. Avec les personnels, nous refusons ce projet : le ministère portera la lourde responsabilité d'un accroissement du décrochage scolaire, de résultats en baisse aux examens et d'une dégradation sans précédent des conditions de travail des personnels. C'est clairement une annualisation du temps de travail des PLP qui se profile.

Le ministère veut prendre de court les PLP, les élèves et leurs organisations représentatives dans un agenda très rapide : les textes passeront au Conseil supérieur de l'Éducation le 14 décembre. C'est une nouvelle fois un profond mépris envers les PLP et leurs syndicats.

Pour stopper ce démantèlement organisé de nos lycées pros et contre cette dégradation de la classe de terminale nos organisations mèneront le combat en intersyndicale.

L'intersyndicale voie pro SNETAA-FO, CGT Éduc'action, SNUEP-FSU, SNEP-FSU, SUD Éducation, CNT appelle tous les personnels à échanger et organiser partout des heures d'information syndicale et des assemblées générales d'établissement pour préparer et réussir une mobilisation d'ampleur le mardi 12 décembre pour exiger le retrait de cette réforme des lycées pros.

AGENDA SUD ÉDUCATION 49

- **24 NOVEMBRE** : Rassemblement contre les massacres à Gaza devant la Mairie d'Angers à 17h30.

- **25 NOVEMBRE** : Rassemblement et manifestation contre les violences sexistes et sexuelles devant la Mairie d'Angers à 16h.

- **07 DÉCEMBRE** : AG SUD éducation à la Bourse du Travail d'Angers à 18h (place Imbach)

- **18-19 DÉCEMBRE** : Stage Conditions de travail



Equipe de rédaction :

Guiller, Maëbault, Jérmas, Thille, Esthaume et Thoôme

Si vous souhaitez vous désabonner de la liste, utilisez l'application <http://desabonnement.ac-nantes.fr> ATTENTION : ce lien n'est plus cliquable pour des raisons de compatibilité, copiez-le dans votre navigateur